



Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 24

Date de la convocation : 01/12/2023

Date d'affichage : 01/12/2023

*DELIBERATION N° 084/2023
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALEILLES*

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Maire de la Commune.

Présents : François RALLO – Cosme DILME – Carole CARTON – Jean PEZIN – Sonia MAC VEIGH – Marie-Anne HAUSPIEZ – Robert TARDA – Céline FREIXINOS – Jacqueline KEILING – Stéphane LE COQ – Christine BACHES – Patricia PICHARD – Pascal GIRAUDET – Olivier RABAT – Christian DISLAIR – Yannick CALLAREC – Eric BOUILLIN

Pouvoirs :

- Modeste BOSQUE donne pouvoir à Robert TARDA
- Michèle GRANIER donne pouvoir à Carole CARTON
- Armand CHAUVET donne pouvoir à Stéphane LE COQ
- Mireille CORONES YAGOUBI donne pouvoir à Sonia MAC VEIGH
- Richard VENDRELL donne pouvoir à François RALLO
- Bénédicte SARASSAT donne pouvoir à Christine BACHES
- Caroline PICCOLO donne pouvoir à Jacqueline KEILING

Absents excusés : Claire SALFATI-TEDGUI – Jordi DELCLOS

Absents : Joseph CASCALES – Sylvain VIOT – Eliane CHAMBAULT

Secrétaire de séance : Marie-Anne HAUSPIEZ

OBJET : Attribution du Marché A Procédure Adaptée (MAPA) de rénovation énergétique des menuiseries aluminium de l'école maternelle.

M. Robert Tarda, Adjoint au Maire chargé des travaux, informe l'assemblée que la ville a lancé un avis d'appel public à concurrence sur le site AWS « Marchés Publics Info » le 17/10/2023 et le 19/10/2023 dans l'hebdomadaire « La Semaine du Roussillon » pour un marché de travaux de rénovation énergétique des menuiseries aluminium de l'école maternelle.

Il précise que les deux critères de jugement des offres prévus dans le règlement de la consultation étaient le prix (60 % de la note) et la valeur technique de l'offre (40 % de la note).

M. Robert Tarda indique que la date limite de réception des offres était fixée au 15/11/2023 et lors de l'ouverture des plis, l'ensemble des propositions retenues ont été contrôlées et une première analyse des offres suivant les deux critères d'attribution susdits a été réalisée.

A la suite de cette première analyse, la ville a renégocié le 16/11/2023 avec tous les candidats.

Le rapport d'analyse des offres définitives a été rendu le 23/11/2023 et la ville a notifié le 24/11/2023, le rejet des offres aux soumissionnaires non retenus.

M. Robert Tarda signale que l'analyse définitive de la ville a permis de proposer au pouvoir adjudicateur, le classement final suivant :

Quatre entreprises ont candidaté et ont été retenues pour la négociation, à savoir, « SARL STAL ALU » sise Route de Perpignan-66140-Canet-en-Roussillon, « L'ESAT L'ENVOL » situé 2094, Chemin de Mailloles-66000-Perpignan, « SARL DROP MENUISERIES » sise 51, avenue de Belfort-66000-Perpignan, « SARL ALU REFERENCE » située 4 rue Denis Papin-66280-Saleilles.

M. Robert Tarda ajoute que l'entreprise la mieux-disante est la « SARL ALU REFERENCE » avec une note de 95,02 points/100 et un prix de 139 580 € HT, contre 94,40 pts/100 pour la « SARL STAL ALU », 84,40 pts/100 pour la « SARL DROP MENUISERIES » et 76,69 pts/100 pour « L'ESAT L'ENVOL ».

La commission « Travaux » s'est réunie le 28/11/2023 et a donné un avis favorable à l'attribution de ce marché à la société précitée, pour le prix susdit.

Par suite, M. Robert Tarda propose au conseil municipal, d'une part, de retenir l'entreprise la mieux-disante, à savoir « SARL ALU REFERENCE » pour un prix de 139 580 € HT, d'autre part, d'autoriser M. le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise retenue pour le montant précité, ainsi qu'à signer toute pièce utile dans ce marché.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de M. Robert Tarda et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Décide** d'attribuer le MAPA de rénovation énergétique des menuiseries aluminium de l'école maternelle à la « SARL ALU REFERENCE » pour un prix de 139 580 € HT ;
- **Autorise** M. le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise retenue pour un montant de 139 580 € HT, ainsi que toute pièce utile dans ce marché ;
- **Précise** que les crédits seront prévus au budget principal 2023 et 2024 de la commune.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


François RALLO



Accusé de réception en préfecture
066-216601898-20231207-del-084-2023-DE
Date de télétransmission : 08/12/2023
Date de réception préfecture : 08/12/2023

Publication le : **11 DEC. 2023**